



Litige avec ebay, comment porter plainte?

Par **byeebay**, le **16/10/2008** à **21:06**

Bonjour,

j'ai reçu cette offre d'ebay qui m'a proposé d'utiliser gratuitement leur plateforme de vente:
http://pages.ebay.fr/offres-speciales/LPS_190908.html

Cependant, après utilisation, la semaine du 22 Septembre, j'ai reçu une facture de leur part. Après réclamation, leur service clientèle a refusé de me rembourser. Voici leur réponse:
"Nous tenons à vous rappeler que les offres promotionnelles sont envoyées automatiquement par le système aux utilisateurs. C'est au membre de vérifier toutes les conditions requises pour bénéficier de la promotion."

La promotion était réservée aux personnes n'ayant pas réalisé de vente depuis plus de 6 mois et m'a été refusée à cause d'une vente réalisée en Juin.

D'une part, de bonne fois, je ne me souvenais plus et d'autre part Ebay ne m'a pas fourni les moyens pour me permettre de déterminer la date de ma dernière vente et donc détecter si la promotion M'AVAIT ETE ENVOYE PAR ERREUR ET NE M'ETAIT PAS DESTINEE.

Pour information, la promotion concernait l'utilisation de leurs options de vente les plus chères qu'ils m'ont proposé gratuitement puis facturé au prix fort.

Impasse avec leur service clientèle.

Impasse avec la DGCCRF qui juge que c'est légal et qui par téléphone m'a fait comprendre qu'il fallait être plus vigilant que ça sur Internet.

Vers qui puis-je me retourner?

Je voudrais déposer une plainte car je m'estime dans mon droit et suis fatigué de leur service clientèle odieux et irresponsable qui me donne pourtant l'énergie de me battre contre de telles pratiques.

Merci d'avance pour vos conseils avisés